

Hubertine Auclert

Hubertine Auclert (1848 - 1914) Journaliste et militante féministe française Hubertine Auclert est née à Saint-Priest-en-Murat (Allier) dans une famille aisée et républicaine. Après la mort de son père, sa mère la destine à devenir nonne et la met au couvent qu'elle quitte définitivement en 1869 pour aller à Paris.



Fervente républicaine, elle est remarquée par [Victor Hugo](#) qui la fait entrer au journal *l'Avenir des femmes*. Influencée par Maria Deraismes (1828-1894) et par Léon Richer (1824-1911) qui en sont les directeurs, Hubertine Auclert s'engage dans le mouvement pour défendre, de manière plus radicale, le droit des femmes et en particulier le droit de vote. Dans ce but, elle fonde en 1876, la société *Le droit des femmes* qui devient en 1883 *Le suffrage des femmes*.

Déçue que le Congrès international sur les droits des femmes de 1878 à Paris ne soutient pas le suffrage des femmes, Hubertine Auclert choisit de défendre l'idée qu'en l'absence de représentation légale, les femmes ne devraient pas être imposables. Elle lance en 1881 un journal, *"La Citoyenne"*, pour défendre la libération de la femme, en recevant le soutien de figures du mouvement féministe comme l'écrivain et journaliste libertaire Séverine (1855-1929) ou la jeune diariste peintre et sculpteur Marie Bashkirtseff (1858-1884). Alors que ses contemporaines préfèrent une stratégie des petits pas où elles revendiquent d'abord l'égalité des droits civils, elle choisit de militer en faveur des droits politiques des femmes.

Hubertine Auclert dénonce en 1884 la loi sur le mariage qu'elle juge très défavorable aux femmes et propose la mise en place d'un contrat de mariage avec séparation de biens. En 1888, elle suit en Algérie son époux, l'avocat Antonin Lévrier, qui avait été l'un de ses conseillers juridiques. Elle y demeure quatre ans avant de rentrer à Paris. De ce séjour en Algérie, elle publie en 1900 *Les Femmes arabes*, un ouvrage qui dénonce le double carcan que subissent ces femmes, celui de la tradition ancestrale et celui du colonialisme.

Des raisons financières l'ayant amenée à arrêter la publication de *la Citoyenne*, Hubertine Auclert poursuit néanmoins son activisme de militante féministe. Elle fait partie, en 1900, des fondatrices du Conseil national des Françaises, une organisation ayant pour but de fédérer les groupes féministes en France. En 1908, les Françaises mariées obtiennent le contrôle de leurs propres salaires, mais cela n'est pas suffisant pour Hubertine Auclert qui recherche l'égalité complète. Elle mène des actions spectaculaires, comme créer du chahut lors des cérémonies de mariage (au moment de la lecture de l'article affirmant que la femme doit "soumission et obéissance"), briser une urne aux élections municipales de Paris ou présenter sa candidature aux élections législatives pour défier les autorités.

Surnommée "la suffragette française", Hubertine Auclert poursuit son militantisme féministe jusqu'à sa mort en 1914. Elle est enterrée au cimetière du Père-Lachaise à Paris.